

A ce propos, M. King a rappelé la déclaration qu'il faisait à la Chambre des communes le 23 juin 1947: "Il va sans dire que le Canada ne prendra aucune décision finale sans l'approbation du Parlement".

Nous nous réunissons ici aujourd'hui avec les représentants dûment autorisés par Son Excellence le Gouverneur de Terre-Neuve. Il nous incombe aux uns et aux autres d'examiner et d'arrêter les conditions définitives de l'union de Terre-Neuve et du Canada.

Les membres du Gouvernement qui, comme moi, ont été désignés pour conférer avec vous, Messieurs les Délégués de Terre-Neuve, sont les suivants:

Le ministre du Commerce,	M. Howe;
Le ministre de la Défense nationale,	M. Claxton;
Le ministre des Finances,	M. Abbott;
Le ministre du Revenu national,	M. McCann;
Le ministre des Affaires des anciens combattants,	M. Gregg;
Le ministre des Pêcheries,	M. Mayhew;
Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,	M. Pearson.

Il est entendu que nous pourrons, au besoin, compter sur la participation de nos autres collègues.

Le Gouvernement souhaite que la délégation de Terre-Neuve reçoive toute l'aide possible durant les négociations et qu'elle obtienne des réponses promptes et courtoises à ses demandes de renseignements. Une des questions à régler est celle de la procédure. C'est la première tâche qu'accompliront ensemble le comité et la délégation.

La préparation de ces entretiens a exigé, au cours des tout derniers mois, un travail ardu et constant. Je sais que votre tâche a été tout aussi lourde. Durant les délibérations qui s'ouvrent, les deux parties peuvent compter sur les meilleurs vœux de la population canadienne. En mon nom et au nom de mes collègues du Gouvernement canadien, je puis vous assurer que dans la mesure où il sera donné à chacun de participer directement à ces travaux, nous y prendrons le plus vif intérêt.

Il est vrai que nos entretiens porteront en grande partie sur des questions de détail, et que les représentants tant du Canada que de Terre-Neuve ont le devoir de sauvegarder les intérêts de leurs commettants. Mais nous ne perdrons sûrement pas de vue que nous cherchons à consommer une union formant une seule nation dont le premier souci sera l'intérêt commun et à laquelle ira la commune loyauté de tous les citoyens. J'ose espérer que l'immense majorité de la population de Terre-Neuve, aussi bien que la plupart de ceux qui sont déjà Canadiens, applaudiront au résultat de nos efforts. J'aime mieux croire que plusieurs, sinon la plupart, de ceux qui, à Terre-Neuve, ont voté pour le gouvernement responsable, ne se sont pas nécessairement prononcés contre l'union avec le Canada, mais ont plutôt voulu indiquer leur préférence pour une manière différente d'aborder la question. Nous, Canadiens, croyons savoir à quoi nous en tenir sur le